

## L'évaluation des politiques publiques

### ÉVALUER, C'EST JUGER DE LA VALEUR D'UNE ACTION PUBLIQUE DU POINT DE VUE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Autrement dit, l'évaluation vise à produire de la connaissance et à se former une opinion sur l'action publique et ses effets, qui soit circonstanciée et étayée par des faits.

#### POURQUOI ÉVALUER ?



► **Pour mieux connaître l'action évaluée** : l'évaluation est l'occasion de faire un état des lieux, d'estimer en quoi et dans quels cas une intervention a eu les effets attendus sur les publics visés... et pourquoi



► **Pour juger en connaissance de cause** : l'évaluation vous aidera à expliciter sur quels critères l'action doit être jugée, et fournira ensuite les éléments qui permettront *in fine* d'identifier les succès et les échecs de l'intervention



► **Pour prendre les décisions qui s'imposent** : les conclusions et les recommandations de l'évaluation permettront d'améliorer l'action publique, qu'il s'agisse d'adaptations à la marge ou bien de réformer en profondeur

#### QUI ÉVALUE ?

Plusieurs acteurs peuvent évaluer une politique publique.

- **En interne** : un service spécialisé en évaluation
- **En externe** : une autorité administrative indépendante, un prestataire privé ou un centre de recherche

#### QUAND ÉVALUE-T-ON ?

L'évaluation intervient à divers moments du cycle de vie de l'action évaluée :

- L'évaluation **ex ante** intervient en amont pour aider à la conception d'une politique publique en estimant sa capacité future à atteindre ses résultats attendus
- L'évaluation **intermédiaire** intervient pendant la mise en oeuvre et vérifie les premières réalisations, la pertinence, la cohérence et les premiers effets
- L'évaluation **in itinere** (ou chemin faisant) collecte quant à elle des faits en continu de façon à améliorer l'action au fur et à mesure
- L'évaluation **finale** intervient peu avant la fin de l'action évaluée et permet de connaître les résultats et les premiers impacts, et surtout de préparer la suite
- L'évaluation **ex post** intervient après l'achèvement de l'action et estime les impacts et parfois la durabilité de ses effets



- Qu'est-ce qu'une politique publique ?

C'est « un enchaînement de décisions et d'activités, cohérentes, issues d'acteurs, publics et parfois privés, (...) en vue de résoudre de manière ciblée un problème défini politiquement comme collectif. »

(Knoepfel et al.2006).

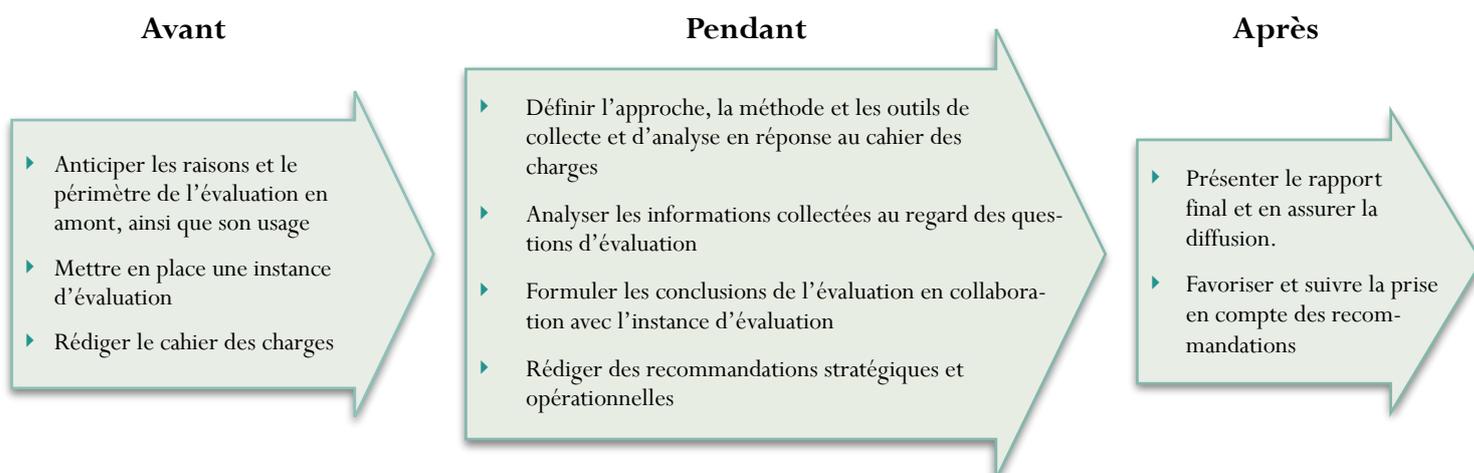


- Le saviez-vous ?

Les équipes internes et les équipes externes peuvent aussi collaborer et réaliser l'évaluation ensemble. On appelle ça l'évaluation mixte.



## COMMENT PROCÈDE-T-ON ?



## QU'EST-CE QUI FAIT LA VALEUR D'UNE ACTION PUBLIQUE ?

On juge de la valeur d'une action publique au regard d'un certain nombre de **critères d'évaluation**, aussi appelés registres d'évaluation. Ils sont généralement formulés sous la forme de questions, auxquelles le rapport d'évaluation devra répondre. Les principaux sont les suivants :

<b>LA PERTINENCE</b>	... analyse en quoi la stratégie de l'action évaluée est (toujours) bien adaptée au problème public qu'elle cherche à résoudre ou atténuer.
<b>L'EFFICACITÉ</b>	... vérifie en quoi l'action menée a produit les effets attendus sur ses cibles, au regard de ses objectifs.
<b>L'EFFICIENCE</b>	... estime si les effets obtenus l'ont été à un coût raisonnable, par exemple en comparaison à d'autres types d'intervention.
<b>L'UTILITÉ</b>	... vise à juger l'action eu égard non seulement à ses effets attendus, mais aussi à ses effets inattendus, que ceux-ci soient désirables ou indésirables.
<b>LA COHÉRENCE INTERNE</b>	... vérifie que les différents objectifs stratégiques et opérationnels d'une action vont dans la même direction ou se complètent, et que les moyens prévus sont adaptés aux ambitions.
<b>LA COHÉRENCE EXTERNE</b>	... s'assure que les objectifs des actions menées par d'autres acteurs sur le même champ que celui de la politique évaluée vont dans la même direction ou se complètent.

 - Ne cherchez pas forcément dans une évaluation à traiter de tous ces registres : posez plutôt les questions auxquelles vous n'avez pas de réponse et qui vous seront les plus utiles. Les ressources affectées à l'évaluation étant souvent contraintes, moins les questions seront nombreuses, plus il sera possible d'y répondre avec rigueur et de façon approfondie.

 - On appelle évaluation d'impact une évaluation qui se consacre exclusivement à estimer la relation causale entre une action publique et des changements observés, généralement à long terme et sur ses bénéficiaires finaux.

### Pour en savoir plus

Retrouvez des guides, des outils sur l'évaluation sur notre site <http://quadrant-conseil.fr/ressources.php>

Impliquez-vous dans l'évaluation en vous rendant sur le site de la SFE : [www.sfe-asso.fr](http://www.sfe-asso.fr)



Réutilisation possible sans permission en citant la source: « Quadrant Conseil, 2020»

Document réalisé par Quadrant Conseil dans le cadre d'un projet avec Rennes Métropole.